

*des Princes &c.* Mars 1769. 183

dant pour se conformer aux intentions connues dudit Seigneur Roi, en empêchant & punissant les manœuvres qui auroient eu ou qui auroient pour objet de faire monter & de soutenir les Grains & le pain à un prix au dessus des facultés du pauvre Peuple, a ordonné & ordonne, par provision ou sous le bon plaisir dudit Seigneur Roi, que quiconque voudra jouir de la liberté accordée par les Edits & Déclarations dudit Seigneur Roi, de faire le commerce des Grains & Farines, sera tenu de déclarer & faire inscrire au Greffe des Jurisdictions ordinaires des lieux où il exercera ce commerce, son nom, ses qualités, demeure & domicile, ensemble les noms, qualités, demeures & domiciles de ses Associés ou Commerçans, & de tenir en bonne due forme un Régistre d'achat & de vente des Grains ou Farines dont il fera commerce, le tout à peine de faux ! reçoit le Procureur Général du Roi plaignant des faits de manœuvres pratiquées depuis quelque-tems dans ledit commerce de grains, tendantes à en faire enchérir le prix ; ordonne qu'il en sera informé, & que le procès sera instruit à ceux qui se trouveront coupables desdites manœuvres, par les Juges ordinaires des lieux, chacun en droit soi, ou par des Commissaires de ladite Cour, qu'elle déléguera à cet effet, ainsi & quand il appartiendra : ordonne qu'à la poursuite & diligence du Procureur Général du Roi, le présent Arrêt sera, dans le jour, enregistré, lu, publié, imprimé & affiché par tout où besoin sera en cette Ville, & envoyé sur le champ aux Baillages & Sénéchaussées du Ressort pour y être pareillement lu, publié, enregistré, l'Audience tenante, & affiché ; enjoint aux Substituts du Procureur Général du Roi de tenir la main à l'exécution du présent Arrêt, & d'en certifier la Cour dans le mois &c.

Mais dès le 22, Mr. le premier Président du Parlement ayant été mandé à *Versailles* avec deux Présidens & les Gens du Roi, Sa Majesté, après la tenuë de son Conseil, leur a dit : *J'ai cassé l'Arrêt de mon Parlement du vingt, pour les raisons*